

Banque européenne d'investissement

L'EUROPE MINE L'AFRIQUE



Campagne soutenue par :

Aitec (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs), ATTAC, CATDM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), FIDH (Fédération internationale des Droits de l'Homme), Greenpeace, MIR (Mouvement international de la Réconciliation), Le Secours Catholique, Oxfam France / Agir ici, Peuples solidaires, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Réseau Sortir du nucléaire, Ritmo, Survie, SVH (Solidarité des Volontaires pour l'Humanité), Terre des Hommes, UCPDHO (Union Chrétienne pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme)

Campagne soutenue au niveau européen par :

Both ENDS, Bretton Woods Project, Campagna per la Riforma della Banca Mondiale, CEE Bankwatch, Urgewald, WEED

www.amisdelaterre.org

 **Secours Catholique**
Réseau mondial Caritas


**Les Amis
de la Terre**

LA MALEDICTION DES RESSOURCES

L'industrie minière est l'une des plus destructrices au monde. Les mines à ciel ouvert ravagent les écosystèmes et les conditions de vie des communautés qui en dépendent. La zone du gisement est d'abord entièrement défrichée, puis des quantités phénoménales de matériaux et de terre sont déplacées pour extraire les métaux recherchés. Les sols et les eaux sont pollués par les produits chimiques utilisés pour extraire les métaux (acide sulfurique, cyanure...) et par les émanations toxiques libérées lors de l'extraction. L'exploitation minière consomme des quantités immenses d'eau, au détriment des autres usages, notamment l'agriculture vivrière.

L'exploitation d'une mine demande aussi d'énormes quantités d'énergie, qui proviennent de sources fossiles, aggravant le changement climatique, ou de grands barrages, connus pour provoquer d'importants bouleversements environnementaux et sociaux.

L'ouverture d'une mine entraîne aussi de multiples problèmes sociaux : déplacements forcés de population, corruption, conflits pour le contrôle des ressources, chômage, prostitution et propagation du sida liés à l'arrivée massive de travailleurs migrants... On parle de « *malédiction des ressources* » : les pays ayant sur leur territoire le plus de richesses naturelles sont souvent les plus pauvres, et surtout les plus instables politiquement.



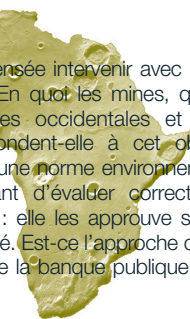
Aujourd'hui, la majorité des exploitations sont des mines à ciel ouvert, plus rentables que les mines souterraines. Après avoir éliminé la végétation et le sol, on creuse par dynamitage les rochers et matériaux qui recouvrent le minerai pour arriver au gisement, ce qui donne à la mine cet aspect de grande cuvette en gradin.

LA BEI MINE L'AFRIQUE

Malgré tout, la Banque européenne d'investissement (BEI), l'institution financière de l'Union européenne (UE), accorde de plus en plus de prêts à d'énormes projets miniers en Afrique. La BEI est l'institution financière internationale publique la plus puissante au monde : avec plus de 45 milliards d'euros de prêts par an, **elle prête deux fois plus d'argent que la Banque mondiale.**

Aujourd'hui, presque 13% des activités de la Banque sont situées hors de l'UE. Sur le continent

africain, la BEI est censée intervenir avec un mandat de développement. En quoi les mines, qui profitent à des multinationales occidentales et détruisent l'environnement répondent-elle à cet objectif? En outre, la BEI n'a aucune norme environnementale ou sociale lui permettant d'évaluer correctement les impacts des projets : elle les approuve sur la seule base de leur rentabilité. Est-ce l'approche que l'on est en droit d'attendre de la banque publique de l'Union européenne ?



Les Amis de la Terre se mobilisent...

La BEI reste peu connue alors qu'elle brasse des sommes colossales. Les Amis de la Terre travaillent sur ce bailleur européen très opaque pour faire connaître ses activités et la pousser à financer des projets répondant réellement aux besoins des pays dans lesquels elle intervient (voir le rapport paru en 2006, "*La BEI dans les pays du Sud : au bénéfice de qui?*").

La BEI a prévu de lancer prochainement un processus de consultation sur ses normes sociales et environnementales. Cette occasion est essentielle pour faire pression sur la Banque afin qu'elle adopte les meilleurs standards en la matière. Une campagne s'organise déjà avec des ONG de toute l'Europe, dont les Amis de la Terre.

UN SECTEUR TRÈS ATTRACTIF...

Derrière l'engouement de la BEI pour le secteur minier se cache le boom des prix des matières premières dû à la demande croissante des puissances émergentes et notamment de la Chine. Les cours des métaux s'envolent et les investisseurs se précipitent sur les gisements africains encore inexploités. La BEI, davantage préoccupée par les besoins de ses clients que par les impacts de ses prêts, s'implique lourdement dans le secteur. **Entre 2000 et 2006, dans la région ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), elle a accordé plus de 364 millions d'euros de prêts à l'industrie minière, mais pas un euro pour l'éducation et la santé !** Et les investissements miniers de la BEI augmentent de façon exponentielle : depuis le début 2007, elle a déjà approuvé plus de 300 millions d'euros de prêt dans deux projets miniers géants à Madagascar et en République Démocratique du Congo.

Evolution des investissements de la BEI dans le secteur minier de 2000 à 2007



A QUI PROFITE LA MINE ?

Si le secteur minier est très lucratif pour les multinationales étrangères, les bénéfices économiques pour le pays d'accueil sont bien moins évidents :

- Le secteur minier emploie peu, souvent de la main d'œuvre précaire, et met fin aux activités traditionnelles sur le territoire du gisement (mines artisanales, mais aussi agriculture, pêche, élevage, etc.) sans absorber tous les emplois qu'il fait disparaître.
- A cause des régimes fiscaux très avantageux pour les investisseurs étrangers qu'ils ont adoptés sous l'influence de la Banque mondiale ou du FMI, la plupart des Etats africains ne profitent pas des revenus liés à l'exploitation de leurs matières premières. Une étude portant sur 40 entreprises minières montre ainsi qu'elles ont multiplié par 8 leurs profits nets

entre 2002 et 2005, alors que dans le même temps, en Zambie, la part des bénéfices profitant au gouvernement a été divisée par deux¹.

Aujourd'hui, l'activité minière est en réalité entièrement tournée vers les besoins des pays industrialisés. Ce sont de grandes multinationales de pays riches qui exploitent les ressources, pour les exporter vers l'Europe, les Etats-Unis, ou les pays émergents (notamment la Chine, qui réexporte ensuite massivement des produits manufacturés vers les pays riches). Le sous-sol africain est pillé, les activités traditionnelles disparaissent, les promesses en termes d'emploi et de recettes fiscales ne sont pas tenues.



La BEI au service du développement ou des multinationales ?

La mission de la BEI : *accorder des prêts à des taux avantageux pour des projets soutenant « la réalisation des objectifs de l'UE »*. Elle annonce elle-même ne pas poursuivre de « *but lucratif* », et mener l'action « *d'une banque de développement* » ! Mais ses investissements massifs dans le secteur minier, au profit de multinationales très prospères, ne correspondent nullement à ces orientations...

¹ Voir le rapport de Christian Aid, *A rich Seam: Who Benefits from Rising Commodity Prices?*, 2007

ZAMBIE : BWANA MKUBWA, UN DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE

En août 2002, la BEI a accordé un prêt de 14 millions d'euros à Bwana Mkubwa Mining Ltd, afin d'agrandir une usine de production de cuivre existante. Les normes de l'Union européenne ainsi que la législation zambienne exigent une étude d'impact environnemental pour tout projet minier. Pourtant, dans le cas de la mine de Bwana Mkubwa, aucune étude n'a été effectuée avant l'accord de la BEI.

Les impacts du projet sur le terrain sont désastreux. Les substances acides, les méthodes d'extraction électrique et les lessiveuses de minerai de la mine ont causé une pollution majeure de l'air et de l'eau. La contamination de la rivière Munkulungwe par les lixiviats a eu des conséquences graves pour les communautés agricoles de Munkulungwe et Mutalula. Les récoltes ont chuté et la population locale subit la dégradation de son environnement et des infrastructures, notamment des routes et d'un pont. (source : rapport "La BEI dans les pays du Sud: au bénéfice de qui ?")

La présentation de ce projet par la BEI est édifiante : « La pollution de l'air ne changera pas ; (...) les impacts nuisibles sur la faune et la flore, et sur les eaux souterraines et de surfaces sont inexistantes (...) Tous les problèmes ont été gérés par le promoteur et des mesures d'atténuation ont été appliquées. Par conséquent, le projet respecte le principe environnemental de la Banque

de minimisation des impacts environnementaux négatifs et est considéré comme acceptable d'un point de vue environnemental ».

La BEI n'avait aucune idée des conséquences réelles du projet, prouvant son laxisme environnemental et social.



Enfants zambiens en train de jouer dans une rivière proche de la mine. La couleur bleu-vert de l'eau est due au sulfate de cuivre, ce qui indique que l'eau contient de grosses quantités de cuivre. Les communautés locales dépendent de cette eau polluée pour leur vie quotidienne.

Chaque tonne d'aluminium nécessite l'extraction d'environ 5 tonnes de bauxite, ensuite raffinée au cours d'un processus qui produit plusieurs tonnes de boue rouge corrosive. Elle produit aussi des émissions de fluor très toxiques dans les airs et les eaux, qui attaquent la végétation.



» Au cours de l'extraction du cuivre, des minerais sulfurés sont ramenés à l'air libre et produisent en réaction de l'acide sulfurique 20 à 300 fois plus concentré que dans les pluies acides

» En moyenne, la production d'une tonne de cuivre produit 110 tonnes de déchets et demande le déplacement de 200 tonnes de terre

DES MINES SEULEMENT SOUS CONDITIONS !

En tant qu'institution européenne, investie d'un mandat de développement dans les pays ACP, la BEI n'a aucune raison de consacrer autant d'argent public à des méga-projets miniers. Et si elle continue tout de même à financer quelques projets miniers, elle doit le faire de façon responsable.

» La BEI n'a pas de normes

Les ONG dénoncent le manque de normes environnementales et sociales de la BEI. Les seuls documents qu'elle fournit à ce sujet sont extrêmement vagues, et ne permettent en aucun cas d'évaluer correctement des projets miniers. Il est inacceptable que la BEI accepte de considérer des projets aussi risqués sans même être en mesure d'analyser leurs conséquences !

» Pour pouvoir légitimement s'impliquer dans des projets miniers, la BEI doit le faire sous plusieurs conditions

En 2003, la Banque mondiale a commandité un audit indépendant sur les industries extractives : la Revue des Industries Extractives. Le rapport qui en résulte conclut que l'exploitation des ressources naturelles ne peut contribuer à la réduction de la pauvreté qu'à certaines conditions, notamment en matière de consentement des populations, de plans de réduction de la pauvreté, de redistribution équitable des bénéfices, de politiques environnementales et sociales et de respect des droits humains. Aujourd'hui, ces conditions ne sont absolument pas réunies dans le cas de la BEI.

La BEI doit faire évoluer radicalement ses pratiques et se doter de normes précises et contraignantes pour évaluer les impacts des projets qu'elle finance sur l'environnement, les populations et le développement. D'autres institutions financières internationales, publiques comme privées, ont déjà commencé ce travail : la banque de l'Union européenne ne peut pas rester à la traîne.



NOUS AVONS UN RÔLE À JOUER !

La France est l'un des quatre plus gros contributeurs au capital de la BEI, et elle dispose à ce titre d'un nombre de voix important au sein de son Conseil d'administration. Les pays du Sud ont besoin que les Etats qui ont du poids au sein de la Banque fassent entendre leurs voix, et lui rappellent que sa mission première n'est pas de faire des profits mais de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement durable, un objectif qu'elle a tendance à oublier.

Monsieur le Président,

Entre 2000 et 2006, dans la région Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), la Banque européenne d'investissement a accordé plus de 364 millions d'euros de prêts à l'industrie minière. Depuis le début de l'année 2007, elle a déjà approuvé plus de 300 millions d'euros de prêt dans deux projets miniers géants à Madagascar et en République Démocratique du Congo.

Les conséquences désastreuses de l'industrie minière sur l'environnement et les conditions de vie des populations locales sont aujourd'hui connues et documentées. Le rapport final de la Revue des Industries Extractives, commandité par la Banque mondiale et rendu public en décembre 2003, conclut que le secteur minier ne peut contribuer à la réduction de la pauvreté qu'à des conditions strictes en matière de bonne gouvernance, de politiques environnementales et sociales, de respect des droits humains, de redistribution des bénéfices et de consentement des populations concernées.

A ce jour, la BEI ne répond en rien à ces exigences. C'est pourquoi je vous demande de cesser tout investissement dans des projets miniers tant que la BEI n'aura pas adopté des normes environnementales et sociales strictes, des critères de lutte contre la pauvreté et une transparence fortement accrue. Ces conditions sont indispensables pour que la BEI respecte enfin le mandat de développement que lui a donné l'Union européenne dans la zone ACP.

En vous remerciant de l'importance que vous accorderez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Nom/prénom :

Adresse :

..... Signature :



Les Amis
de la Terre

0,60 €

Monsieur Philippe Maystadt
Président

European Investment Bank

100 boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
Luxembourg

J'ai interpellé le Président de la BEI en envoyant la carte postale « Banque européenne d'investissement : l'Europe mine l'Afrique »

Je soutiens la campagne des Amis de la Terre sur la Banque européenne d'investissement.

Je fais un don, déductible à 66% de mes impôts.

- ☐ 30 € permettent de participer au financement nos recherches ☐ 50 € renforcent notre action de plaidoyer auprès des décideurs
☐ 80 € nous aident à organiser des missions sur le terrain ☐ Autre : €

Je veux adhérer aux Amis de la Terre

»» Le plus simple : 1 € par semaine

(soit un prélèvement automatique de 13 euros par trimestre.)

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter (à remplir impérativement)

Agence :

N° : Rue :

Code postal : Ville :

Veuillez joindre à cette autorisation un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

Autorisation de prélèvement N° national d'émetteur : 449 672

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par les Amis de la Terre. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ou aux Amis de la Terre France. Association bénéficiaire : Les Amis de la Terre • 2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Fait à : Le : Signature :

Mes coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/1/1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la rectification ou la suppression, ou vous opposer à leur diffusion.

Banque européenne d'investissement

L'EUROPE MINE L'AFRIQUE



Campagne soutenue par :

Mouvement mondial de Techniciens,
Experts et Chercheurs, ATTAC, CADTM (Comité pour l'Annulation
de la Dette du Tiers-Monde), FIDH (Fédération internationale
des Droits de l'Homme), Greenpeace, MIR (Mouvement international
de la Réconciliation), Le Secours Catholique, Oxfam France / Ayr Ici,
Réseaux solidaires, Réseau Roi et Justes Afrique-Europe, Réseau Sort
le Soudan, Réseau pour la Défense des Droits de l'Homme, Réseau
pour l'HumainE!, Terre des Hommes, UCPDHO (Union Chrétienne
pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme)

Campagne soutenue au niveau européen par :

Beth ENDS, Breton Woods Project, Campaigns for the Rights della Banca
Mondiale, CEE Bankwatch, Urgewald, WEDD

www.amisdela terre.org

 Secours Catholique
Réseau mondial Caritas

Les Amis
de la Terre



Banque européenne d'investissement

L'EUROPE MINE L'AFRIQUE



Campagne soutenue par :

Mouvement mondial de Techniciens,
Experts et Chercheurs, ATTAC, CADTM (Comité pour l'Annulation
de la Dette du Tiers-Monde), FIDH (Fédération internationale
des Droits de l'Homme), Greenpeace, MIR (Mouvement international
de la Réconciliation), Le Secours Catholique, Oxfam France / Ayr Ici,
Réseaux solidaires, Réseau Roi et Justes Afrique-Europe, Réseau Sort
le Soudan, Réseau pour la Défense des Droits de l'Homme, Réseau
pour l'HumainE!, Terre des Hommes, UCPDHO (Union Chrétienne
pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme)

Campagne soutenue au niveau européen par :

Beth ENDS, Breton Woods Project, Campaigns for the Rights della Banca
Mondiale, CEE Bankwatch, Urgewald, WEDD

www.amisdela terre.org

 Secours Catholique
Réseau mondial Caritas

Les Amis
de la Terre



RECOMMANDATIONS

Afin de respecter son mandat de développement, et d'éviter la destruction de l'environnement et des conditions de vie des populations causée par des projets miniers, **la BEI doit instaurer un moratoire sur le financement de projets miniers en Afrique, tant qu'elle n'a pas réformé ses pratiques.**

La BEI doit, dans le processus de révision de ses normes :

- » Adopter les meilleures normes environnementales et sociales internationales en vigueur, en se basant notamment sur la Revue des Industries Extractives
- » Financer en priorité des projets permettant réellement de lutter contre la pauvreté, sur la base de critères sociaux-économiques et de concertation avec les pays concernés
- » Améliorer significativement la transparence de ses opérations : la BEI doit permettre un suivi effectif de l'utilisation de ses fonds.

Les Amis de la Terre est une association de protection de l'Homme et de l'environnement. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste en France. Les Amis de la Terre oeuvrent pour des sociétés durables au Nord comme au Sud, et ont formé dans ce but le premier réseau écologiste mondial, *Friends of the Earth International*, présent dans 72 pays, et rassemblant plus d'un million et demi de membres.

Nos actions en France visent à :

- » Alerter l'opinion publique et les institutions sur les problématiques d'aujourd'hui et de demain : déforestation, changements climatiques, responsabilité des acteurs financiers...
- » Faire pression sur les décideurs politiques et économiques par des campagnes de lobbying et de sensibilisation (pétitions, études, mobilisations...)
- » Représenter un courant d'opinion dans les négociations nationales et internationales.

Pour nous contacter

Les Amis de la Terre France

2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 51 32 22 • Fax : 01 48 51 95 12

Mail : france@amisdelaterre.org

Ces pages ont été réalisées avec le soutien financier de la Commission européenne.

Le contenu de ces pages ne reflète en aucun cas les opinions de la Commission européenne ou de ses services.

Rédaction : Anne-Sophie Simpère • les Amis de la Terre

Conception & Réalisation : Nismo Carl Pezin • 01 48 00 06 94

Imprimé sur papier recyclé par GRAPH 2000 • 01 55 26 88 54

Crédits photographiques et illustrations : Antonio Ramos (Couverture), Janneke Bruil, Woody Simbeye, Peter Sinkamba

Édité par les Amis de la Terre • Mars 2008. Supplément au numéro 153 du *Courrier de la Baïne* (CPPAP n°0312 G86222)



**Les Amis
de la Terre**